



RAPPORT ANNUEL 2025

ENTRAIDE INTERPROVINCIALE : Un record historique



SOPFEU

TABLE DES MATIÈRES



5 octobre 2025
Feu #435 - Morin-Heights
©Philippe Joncas | Citoyen

| | |
|---|-----------|
| Mot du président | 5 |
| Relever les défis d'aujourd'hui et de demain | |
| Conseil d'administration | 6 |
| Portrait de la saison | 8 |
| Une saison atypique pour la SOPFEU | |
| Chaleur et sécheresse en automne | |
| Mot du directeur général | 10 |
| Une organisation plus robuste | |
| Conseiller stratégique | 12 |
| Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile | |
| Direction générale adjointe | 14 |
| Prévention et sensibilisation | |
| Diminution du nombre de feux de cause humaine | |
| Atténuation des risques | |
| Performance organisationnelle | |
| ISO 9001-2015 | |
| Direction principale des opérations stratégiques et aériennes | 20 |
| Prêts et emprunts de ressources | |
| Partenariats internationaux et interagences | |
| Service de liaison avec les partenaires | |
| Combattants auxiliaires | |
| Zone nordique | |
| Direction des services aériens | 24 |
| Aéronefs de lutte | |
| Détection | |
| Direction des services prédictifs | 26 |
| Météorologie | |
| Géomatique | |
| Innovation scientifique et technologique | |
| Direction principale des opérations tactiques et terrestres | 28 |
| Gestion des ressources | |
| Gestion des feux majeurs | |
| Direction régionale de l'Ouest | 30 |
| Saison 2025 | |
| Projets d'amélioration | |
| Santé et sécurité | |
| Direction régionale du Centre | 32 |
| Saison 2025 | |
| Adéquation des ressources | |
| Réalizations | |
| Direction régionale de l'Est | 34 |
| Saison 2025 | |
| Santé et sécurité | |
| Réalizations | |
| Direction des supports tactiques | 36 |
| Investissements | |
| Service des infrastructures | |
| Service des télécommunications | |
| Service provincial des équipements et de la logistique | |
| Direction des ressources humaines | 38 |
| Service des ressources humaines | |
| Service de la santé et sécurité au travail | |
| Service de la formation | |
| Direction des services financiers et des technologies de l'information | 40 |
| Maturité numérique | |
| Technologies de l'information | |
| Faits saillants de la dernière année financière | |
| États financiers | 44 |

VISION

Forte de son équipe experte, engagée et autonome, la SOPFEU est une leader reconnue en matière de gestion des feux de végétation et une partenaire clé des collectivités.





Daniel Cantin
Président du conseil d'administration

MOT DU PRÉSIDENT

Relever les défis d'aujourd'hui et de demain

Au cours de l'année 2025, le conseil d'administration s'est assuré que la SOPFEU dispose des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'accomplissement de sa mission fondamentale : protéger la société québécoise contre l'aléa des feux de forêt. Dans un contexte marqué par des saisons de plus en plus exigeantes, nous avons veillé à maintenir un haut niveau de préparation et à soutenir l'organisation dans le développement continu de ses capacités opérationnelles.

Le conseil a également validé le renforcement de nos infrastructures, afin de soutenir efficacement les opérations sur l'ensemble du territoire. Cette modernisation s'est accompagnée d'une attention constante portée à la saine gestion des finances de l'organisation. Nous avons exercé un suivi rigoureux des budgets, des investissements et des mécanismes de contrôle interne, afin d'assurer une gestion responsable et transparente des fonds publics qui nous sont confiés.

L'année 2025 a aussi été marquée par l'implantation d'un nouveau progiciel de gestion intégré (PGI). Le conseil d'administration a accompagné l'organisation dans cette transition structurante, en s'assurant que les risques soient bien encadrés et que les bénéfices attendus — en matière d'efficacité, de fiabilité des données et d'intégration des processus — soient au rendez-vous. Nous avons également poursuivi notre suivi attentif de la Caisse de retraite des employés réguliers, conscients de l'importance de protéger les engagements pris envers notre personnel.

Sur le plan opérationnel, une attention particulière a été portée à la capacité aérienne de la SOPFEU. Le conseil a exercé un suivi rigoureux de la relation contractuelle avec le Service aérien gouvernemental (SAG), afin de garantir la disponibilité et la performance des moyens aériens essentiels à la suppression des feux de forêt.

Par ailleurs, nous avons accompagné la Direction dans l'élaboration d'un nouveau plan stratégique qui orientera les prochaines années de l'organisation. Ce travail, réalisé dans un esprit de collaboration et de rigueur, permettra à la SOPFEU de poursuivre son évolution, d'anticiper les défis liés aux changements climatiques et de consolider sa position de chef de file en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêt.

La SOPFEU est une grande organisation dont le Québec peut être fier. Elle est composée d'une équipe experte et engagée, reconnue bien au-delà de nos frontières pour son leadership en matière de prévention et de suppression des feux de végétation. Je souhaite exprimer ma profonde gratitude au directeur général, M. Eric Rousseau, à l'équipe de direction ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur dévouement et leur professionnalisme exemplaire. Je tiens également à souligner l'apport précieux des membres de l'industrie forestière et des grands propriétaires privés, de même que l'appui du ministre de la Sécurité publique, M. Ian Lafrenière, dans l'atteinte de notre mission collective.

Daniel Cantin
Président du conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Officiers siégeant au conseil d'administration sans droit de vote

Eric Rousseau
Directeur général

Valérie Caron
Trésorière
Directrice des services financiers
et des technologies de
l'information

Stéphane Caron
Secrétaire
Gestionnaire du Service de la
prévention et des communications

DIRECTION GÉNÉRALE

CLIP – Comité de liaison et d'information des partenaires

CLIP de l'Est

Simon Beaudoin
Domtar
Kevin Ouellet Lévesque
Rexforêt
Bas-St-Laurent — Gaspésie
Katherine Girardin
MRNF
Daniel Chayer
SOPFEU

CLIP du Centre

Stéphane Marcotte
Rexforêt
Sébastien Flageolle
Domtar
Claude Bélanger
MRNF
Frédéric André
SOPFEU

CLIP de l'Ouest

Patrick Garneau
Produits Forestiers Résolu Abitibi
Geneviève Bourgeois
Rexforêt
Stéphane Taillon
Rexforêt
Jacinthe Brisson
MRNF Outaouais
Éric Labelle
MRNF Abitibi
Michel Chabot
SOPFEU

Conseiller stratégique

Direction générale adjointe

**Direction principale
Opérations stratégiques et aériennes**

**Direction des
services prédictifs**

**Direction des
services aériens**

**Direction des
supports tactiques**

PRÉSIDENT



Daniel Cantin

Administrateur externe et indépendant

VICE-PRÉSIDENT



Charles-André Préfontaine

*Administrateur représentant l'industrie
Domtar*

RESPONSABLE DES COMITÉS
DE MISE EN NOMINATION ET
DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE



Marie-Josée Cayer

*Administratrice externe
et indépendante*

RESPONSABLE DES COMITÉS
DES RESSOURCES HUMAINES ET
D'AUDIT ET DES FINANCES



Viateur Camiré

Administrateur externe et indépendant



Étienne Morin

*Administrateur représentant
le gouvernement
Ministère des Ressources
naturelles et des Forêts*



Pascal Chouinard

*Administrateur représentant
le gouvernement
Ministère de la Sécurité publique*



Annik Bouchard

*Administrateur représentant
le gouvernement
Ministère de la Sécurité publique*



Maryse Dalpé

*Administrateur représentant l'industrie
Hydro-Québec*



Éric Couture

*Administrateur représentant l'industrie
Groupe Crête*

**Direction principale
Opérations tactiques et terrestres**

**Direction régionale
de l'Est**

**Direction régionale
du Centre**

**Direction régionale
de l'Ouest**

**Direction des
ressources humaines**

**Direction des
services financiers et TI**

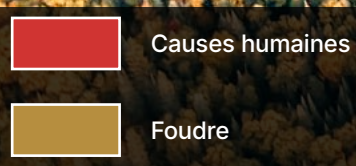
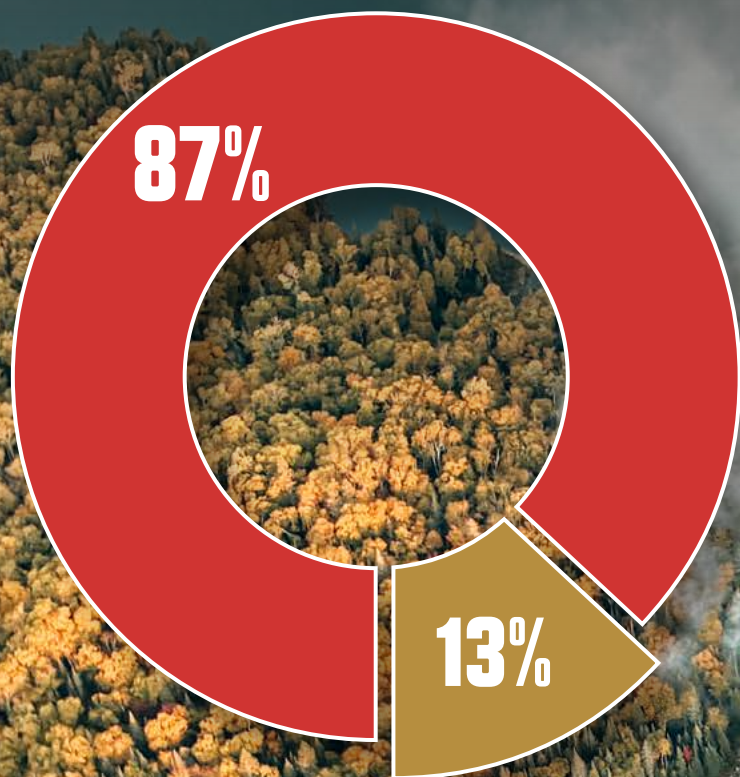
PORTRAIT DE LA SAISON

Une saison atypique pour la SOPFEU

L'année 2025 aura marqué la SOPFEU par une répartition temporelle des incendies inverse aux statistiques habituellement observées. Le début de la saison, caractérisé par des précipitations abondantes, s'est traduit par un nombre d'incendies trois à quatre fois sous la moyenne. Toutefois, la situation s'est renversée à l'automne, alors qu'un nombre de feux exceptionnellement élevé s'est produit en raison d'une sécheresse prolongée.

Au total, 528 incendies de forêt ont été combattus, pour une superficie de 1248 hectares brûlés en zone de protection intensive. Ce bilan représente 66 feux de plus que la moyenne observée au cours des dix dernières années. Près de 70 % des incendies sont survenus en fin de saison (d'août à octobre), principalement dans le sud du Québec, où le déficit de précipitations a été particulièrement prononcé. Cette répartition inhabituelle de l'activité traduit un scénario inverse à celui des saisons typiques.

Soulignons que 87 % des incendies survenus cette année ont été causés par l'activité humaine. À eux seuls, les feux de camp mal éteints ont été à l'origine de 134 incendies (25,4 %), les mégots jetés par terre ont entraîné 82 incendies (15,6 %), tandis que les brûlages de rebuts ont causé 86 feux de forêt (16,3 %). Du côté de la zone nordique, la SOPFEU a dénombré deux fois moins de feux qu'à l'habitude, soit 31 incendies.



134

feux de forêt causés par les feux de camp mal éteints



Zone de protection intensive

528



incendies de forêt

moyenne 10 ans (2015-2024) du nombre d'incendies de forêt : 462

1248 HA



de forêt brûlée

moyenne 10 ans du nombre d'hectares : 118 677



143

feux de forêt répertoriés au Québec
10 fois supérieur à la moyenne

Chaleur et sécheresse en automne

Si le mois d'août annonce habituellement la fin de saison des incendies de forêt, il en fut tout autrement cette année. Sous l'influence de puissants anticyclones, un important déficit de précipitations s'est installé et plusieurs records de chaleur et de sécheresse ont été enregistrés. Cette séquence critique s'est poursuivie jusqu'en octobre, particulièrement dans le sud du Québec où le nombre de jours sans pluie significative a grimpé en flèche. C'est ainsi que 369 feux ont pris naissance au cours de cette période. Les régions de l'Outaouais et des Laurentides ont été les plus durement touchées, regroupant à elles seules le tiers de tous les incendies de la saison.

À cet effet, une interdiction de faire des feux à ciel ouvert a été décrétée du 1^{er} au 21 octobre. Il s'agit de la première fois dans l'histoire du Québec qu'une telle mesure était appliquée en période automnale. En octobre, 143 incendies de forêt ont été répertoriés au Québec – un nombre près de 10 fois supérieur à la moyenne.



Zone nordique

31



incendies de forêt

moyenne 10 ans (2015-2024) du nombre d'incendies de forêt : 64

5 375 HA



de forêt brûlée

moyenne 10 ans du nombre d'hectares : 418 727



Eric Rousseau, ing. f., M.B.A.
Directeur général

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une organisation plus robuste

La dernière année aura été marquée par une mobilisation sans précédent de nos ressources au-delà des frontières du Québec. Dans un contexte où les saisons des feux demeurent exigeantes à l'échelle canadienne, la SOPFEU a répondu présente avec professionnalisme, rigueur et solidarité, affirmant plus que jamais son rôle clé au sein du réseau de protection contre les feux de forêt.

Au total, 620 ressources humaines ont été déployées à l'extérieur du Québec, représentant 10 923 jours-personnes. Il s'agit d'un sommet historique pour notre organisation, surpassant le précédent record de 7 761 jours-personnes établi en 2021. À ces effectifs s'est ajoutée une importante contribution matérielle : avions-citernes, avion de télédétection, équipements spécialisés de combat et divers moyens logistiques ont été prêtés afin d'appuyer nos partenaires.

Ces résultats traduisent concrètement l'augmentation significative de notre capacité opérationnelle au cours des dernières années. Les investissements consentis par le gouvernement du Québec ont permis de consolider nos équipes, de moderniser nos équipements et d'accroître notre agilité organisationnelle. Cette robustesse accrue constitue un atout majeur en prévision des situations qui pourraient éventuellement survenir sur notre propre territoire.

Au-delà des chiffres, ces déploiements illustrent également le leadership grandissant exercé par la SOPFEU en matière de protection des forêts contre le feu. Notre expertise est reconnue et recherchée, et notre contribution s'inscrit désormais comme une composante essentielle de l'effort collectif à l'échelle du pays.

Parallèlement aux opérations, une part importante de nos énergies a été consacrée à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique, qui sera déposé prochainement. Ce chantier majeur s'inscrit dans la continuité d'années de forte croissance organisationnelle, durant lesquelles la SOPFEU a su rehausser sa capacité opérationnelle et élargir la portée de ses interventions.

En effet, au-delà de la prévention et de la suppression des feux de forêt, notre organisation a embrassé de nouveaux mandats, notamment en matière d'atténuation des risques et de soutien en sécurité civile. Nous avons également amorcé une nouvelle collaboration structurante avec le ministère de la Sécurité publique, désormais responsable de la mission de protection des forêts contre le feu. Cette évolution institutionnelle appelle à une vision claire, cohérente et ambitieuse pour les années à venir.

La dernière année a aussi été marquée par des efforts soutenus afin de renforcer nos relations avec l'ensemble de nos partenaires, tant au Québec qu'à l'extérieur. Qu'il s'agisse des fournisseurs de main-d'œuvre auxiliaire, des services de sécurité incendie municipaux, des communautés autochtones ou des autres agences de protection contre les feux de forêt, ces liens sont au cœur de notre efficacité collective. La complémentarité de nos expertises et la qualité de nos collaborations demeurent des leviers essentiels face à des saisons de plus en plus complexes.

En terminant, je tiens à remercier nos partenaires gouvernementaux pour leur collaboration à l'atteinte de la mission de la SOPFEU. Je souhaite également remercier les membres du conseil d'administration et son président, M. Daniel Cantin, les membres de l'équipe de direction et surtout, l'ensemble du personnel de la SOPFEU pour le travail remarquable accompli au cours de la saison 2025. Par leur engagement et leur professionnalisme, ils contribuent chaque jour à protéger les forêts, les communautés et le patrimoine collectif du Québec.

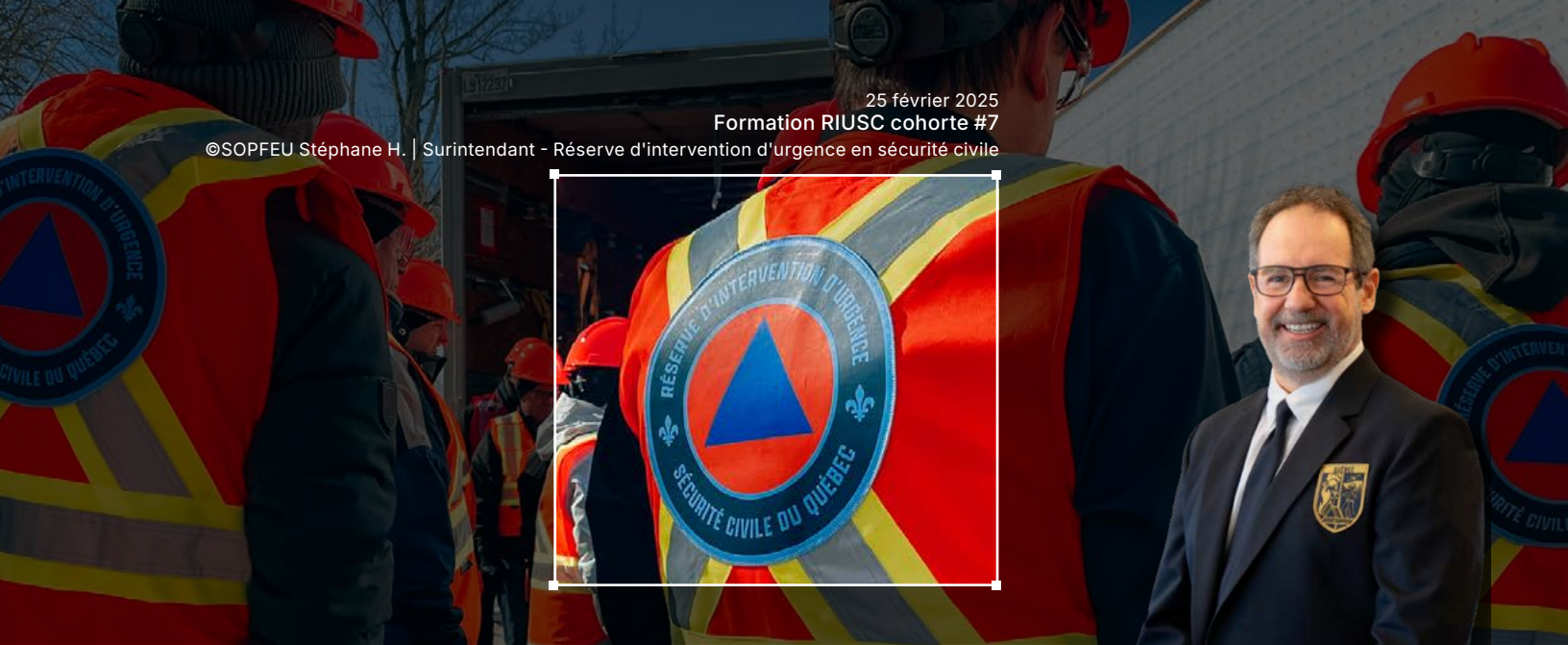
Eric Rousseau
Directeur général

20 juin 2025

Départ pour un déploiement vers le Manitoba avec la délégation française

©SOPFEU Audrey M. | Conseillère à la prévention et aux communications





Sylvain Tremblay, ing. f.
Conseiller stratégique

CONSEILLER STRATÉGIQUE

Relevant de la DIRECTION GÉNÉRALE

5 

cohortes de 2 jours de formation RIUSC

200 

réservistes formés

17 

employés réguliers et saisonniers affiliés à la RIUSC

Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile

Les efforts déployés au cours des neuf premiers mois de l'année 2025 ont principalement porté sur le développement du concept de la Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile (RIUSC), chapeautée par le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) et réalisée en collaboration avec la Croix-Rouge et l'Association québécoise de recherche et

sauvetage (AQBR). La fin de l'année a marqué la concrétisation du projet. L'exercice 2025 a ainsi été consacré au démarrage de la RIUSC et à la mise en place de ses structures ainsi que d'une partie de ses ressources, grâce aux efforts conjoints du personnel de plusieurs directions de la SOPFEU.

MISSION

Protéger la forêt, les communautés
et les infrastructures stratégiques
contre les incendies de végétation,
tout en assurant la pérennité
du milieu forestier.





Julie Coupal, CRHA, M.B.A.
Directrice générale adjointe

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

376,5 M



de vues des différents éléments
de la campagne publicitaire

102



incendies de forêt évités

jusqu'à

1,1 M



d'économie en frais de suppression

Prévention et sensibilisation

Pour une deuxième année consécutive, la SOPFEU a pu compter sur une subvention gouvernementale dédiée à la prévention, ce qui lui a permis de poursuivre ses efforts de sensibilisation du public, notamment avec la grande campagne publicitaire Évitions les feux évitables.

La SOPFEU a également déployé le nouveau plan de prévention 2025-2027, qui s'adresse plus spécifiquement à cinq clientèles, soit les jeunes et les familles, les amateurs de plein-air, les résidents des milieux périurbains, les travailleurs de la forêt et, pour la première fois, les membres des Premières Nations. Ce plan repose à la fois sur des outils numériques, comme les médias sociaux, le site Web et l'application mobile. Il s'appuie également sur des outils plus traditionnels, tels que les dépliants, les brochures, les objets promotionnels et les vidéos. Enfin, il intègre différentes stratégies de relations publiques, notamment les relations de presse et la participation à de nombreux événements publics.

Notons qu'au cours de l'année 2025, la SOPFEU a déployé son tout nouveau site Web et sa nouvelle application mobile. Elle a également utilisé son nouveau véhicule de prévention pour sillonner le Québec et rejoindre la population à l'occasion de différentes activités publiques.

Très présente sur le terrain, l'équipe a également participé à quelques dizaines d'activités de sensibilisation et de prévention, en collaboration avec les municipalités, les communautés autochtones et divers partenaires.

2,5 M



de subvention spéciale en prévention

42



communiqués de presse
+ 3 vs 2024

223



états de situation
+ 200 vs 2024

plus de

800



demandes média

16 juillet 2025
Tournée prévention sur la Côte-Nord
©Krist Sieb | Vidéaste
↓



156 496



abonnés Facebook
+ 14 608

10 600



abonnés Instagram
+ 900

426



abonnés TikTok
+ 426

Diminution du nombre de feux de cause humaine

En calculant les indices de sévérité, qui sont corrélés avec le nombre de feux, la SOPFEU estime qu'elle a pu éviter 102 incendies de forêt du mois d'avril au mois d'août inclusivement. Malheureusement, un épisode météorologique

extrême survenu en septembre et en octobre, apportant une sécheresse importante et persistante, a plombé ces résultats positifs en générant beaucoup plus de feux qu'à l'habitude en fin de saison.

-10,3



incendies de forêt par an depuis 2003
+ 0,6 feux vs 2024

479



moyenne mobile 10 ans (2016-2025)
du nombre d'incendies de forêt
+ 17 vs moyenne mobile 10 ans (2015-2024)



Atténuation des risques

Au cours de la dernière année, en partenariat avec le ministère de la Sécurité publique (MSP) et Services aux Autochtones Canada (SAC), la SOPFEU a renforcé son rôle stratégique, notamment par l'ajout de ressources humaines et par le déploiement d'une nouvelle infrastructure de géomatique. Ce renforcement a permis de bonifier l'accompagnement offert aux municipalités et aux Premières Nations et de consolider le leadership de l'organisation en matière d'évaluation et d'atténuation des risques.

En 2025, un soutien technique a été offert à 36 municipalités ainsi qu'à 13 communautés des Premières Nations pour la réalisation d'analyses de risque et pour supporter la mise en œuvre de mesures d'atténuation. Des représentants de la SOPFEU ont participé à plus de 100 rencontres avec des partenaires et intervenants locaux et réalisé 25 visites sur le terrain.

Un projet pilote mené avec la Ville de La Tuque a permis d'offrir des évaluations gratuites aux résidents de secteurs prioritaires par des pompiers forestiers en fournissant des recommandations ciblées visant à réduire le risque pour leur propriété. Enfin, l'offre de formation a été bonifiée par le développement de nouveaux ateliers théoriques et pratiques destinés aux intervenants locaux, permettant de diffuser les bonnes pratiques en matière de réduction des risques liés aux feux de végétation auprès d'environ 60 participants.

36



rapports produits
pour les municipalités

13



rapports produits
pour les communautés

Performance organisationnelle

La performance des processus gérée sous un Système de management intégré (SMI) normé ISO 9001: 2015 a gagné en maturité depuis 2005. L'approche par processus et par gestion des risques menant à bien la prestation sécuritaire et environnementale de services de qualité liés à la mission et à la vision de la SOPFEU, y intègre l'ensemble des activités opérationnelles et de de soutien jugées critiques.

La performance des processus opérationnels critiques en saison de protection est mesurée et surveillée par différents indicateurs, en audit interne, et par l'analyse de risque entourant l'adéquation des ressources ainsi qu'une analyse des feux qui sont considérés non conformes sur le plan des objectifs opérationnels.

91,1%



objectif de détection (zone de protection intensive)

76,1%



objectif d'intervention (zone de protection intensive)

73,3%



objectif de maîtrise

93%



objectif final

4 octobre 2025

Feu #439 - Outarde 4

©SOPFEU Lucas G. | pilote d'hélicoptère
↓



ISO 9001-2015

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a audité le système de management intégré de la SOPFEU auprès des employés et fournisseurs de services au siège social et dans la région Est. Ainsi, la certification ISO 9001: 2015 a été maintenue avec succès jusqu'à octobre 2027.



VALEURS

BIENVEILLANCE



Le respect, la civilité et l'inclusion guident nos décisions et nos comportements envers nos employés, nos collègues, nos partenaires et les collectivités.

VALEURS

AUDACE

Nous accomplissons notre mission avec courage et leadership. Nous présentons une attitude positive face au changement et démontrons de l'agilité pour saisir les opportunités qui s'offrent à nous. Nous faisons preuve de créativité et d'innovation afin de toujours demeurer une organisation performante.



Luc Dugas, ing. f.
*Directeur principal des opérations
stratégiques et aériennes*

DIRECTION PRINCIPALE DES OPÉRATIONS STRATÉGIQUES ET AÉRIENNES

620 

ressources humaines
déployées hors-province

10 923 

jours-personnes hors-province
+ 3 162 (record établi en 2021)

8 

provinces canadiennes aidées

Prêts et emprunts de ressources

L'année 2025 a été marquée par une mobilisation exceptionnelle des ressources. Grâce à la tranquillité du début de la saison, la SOPFEU a pu déployer un nombre record de 620 ressources humaines, pour un total de 10 923 jours-personnes, surpassant le record précédent de 7 761 jours-personnes établi en 2021.

Des effectifs ont été déployés en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Parmi les pompiers déployés au Manitoba, 38 provenaient de France, rendus disponibles grâce à une nouvelle entente de collaboration conclue avec l'Unité Internationale de Sapeurs Forestiers (UISF).

Une importante quantité de ressources matérielles (avions-citernes, avion de télédétection, matériel de combat, etc.) a également été prêtée hors Québec, notamment en Californie, en Saskatchewan, en Ontario, en Alberta, au Yukon, au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Fait inédit, certains hélicoptères ont été libérés de leurs contrats québécois pour soutenir la Saskatchewan et le Manitoba.

Partenariats internationaux et interagences

En 2025, la SOPFEU a poursuivi le développement de collaborations stratégiques, dont la conclusion d'une entente avec l'UISF en France.

La SOPFEU a accueilli des délégations de la France, de la Corée du Sud et de l'Allemagne, et a été invitée à offrir des conférences en France, en Corée du Sud et en Afrique du Sud.

15 avril 2025
Entente avec l'UISF

©SOPFEU Audrey M. | Conseillère à la prévention et aux communications



Service de liaison avec les partenaires

La création du Service de liaison avec les partenaires vise à accroître la capacité opérationnelle par la mobilisation d'une main-d'œuvre complémentaire et le renforcement des relations avec les partenaires provinciaux (services incendie, Premières Nations, organisations forestières, etc.).

La SOPFEU a également intensifié ses échanges avec plusieurs nations et communautés autochtones. Des rencontres avec le gouvernement de la Nation crie ont permis de présenter le programme de fournisseurs de combattants auxiliaires. L'organisation a aussi participé à la conférence annuelle sur la sécurité publique autochtone à Calgary, notamment par une présentation conjointe avec des représentants des communautés de Kitigan Zibi et de Kawawachikamach.

681



combattants auxiliaires (objectif visé de 781)

+ 85 vs 2024

37



fournisseurs

+ 6 vs 2024

Combattants auxiliaires

En 2025, la SOPFEU a lancé un nouveau programme de fournisseurs de combattants auxiliaires afin de renforcer sa capacité opérationnelle par l'intégration d'une main-d'œuvre complémentaire.

Au cours de cette première année, 681 combattants auxiliaires ont été formés, comparativement à un objectif de 781. En excluant l'année 2023, la moyenne annuelle de travailleurs formés entre 2020 et 2025 s'élève à 590, soit une progression de 13 %.

Le programme a permis d'élargir le bassin de travailleurs, notamment par une participation accrue de travailleurs sylvicoles, de pompiers de structure et de membres des Premières Nations. Au total, 37 fournisseurs, dont 11 nouveaux collaborateurs, ont pris part au programme.

22 août 2025

THE PAS WE0083 - Mission au Manitoba
©SOPFEU Simon B. | Superviseur - Combat terrestre





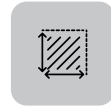
31



incendies de forêt

moyenne de 10 ans (2015-2024) : 64

5 375 HA



de forêt brûlée

moyenne de 10 ans (2015-2024) : 418 727

Zone nordique

L'année 2025 s'est avérée beaucoup plus calme qu'à l'habitude en zone nordique. Seulement 31 incendies ont été répertoriés, pour une superficie de 5 374,5 hectares de forêt touchée. Notons que huit de ces incendies ont été combattus

pour la sauvegarde des valeurs à protéger inscrites au plan spécial de protection en zone nordique. Parmi ceux-ci, l'incendie le plus important ayant été combattu a été maîtrisé à moins de 135 hectares.

93



jours de déploiement / vigie

68



rapports d'observation d'incendies

401



heures de vol de détection d'incendies

152



heures de vol en vigie

21 juin 2025

Feu #130 - Lac Kamamikachach

©SOPFEU Katherine T. | Spécialiste en protection du territoire - Zone nordique de l'Ouest





Mathieu Payette, ing. f.
Directeur des services aériens

DIRECTION DES SERVICES AÉRIENS

Sous la responsabilité de la DIRECTION PRINCIPALE DES OPÉRATIONS STRATÉGIQUES ET AÉRIENNES

17



avions-citernes
+ 2 vs 2024

27



avions de détection

11



avions d'aéropointage
et transport
+ 1 vs 2024

21



hélicoptères
+ 2 vs 2024

Aéronefs de lutte

Au cours de la période hivernale 2024-2025, divers appels d'offres ont permis d'assurer la disponibilité des aéronefs requis au plan d'organisation. Pour les avions d'aéropointage et de transports, trois contrats ont été renouvelés et un contrat additionnel a été conclu, portant la flotte à 11 appareils. Deux des trois ententes visant la fourniture de 27 avions de détection ont également été reconduites.

Du côté des hélicoptères, six contrats ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés, pour un total de 21 appareils sous entente de location à long terme à l'été 2025.

Pour compenser l'absence d'un avion-citerne CL-415 retiré des opérations en raison de travaux liés à la révision de son avionique, deux avions-citernes CL-215 ont été mis sous contrat du 14 mai au 21 août 2025. Un second groupe de deux CL-215 a également été mobilisé pour pallier l'indisponibilité anticipée de quatre appareils du SAG, en raison d'un manque de pilotes et de techniciens.

Cette année encore, deux avions-citernes de type CL-415 ont été mis à la disposition du comté de Los Angeles, en Californie, dans le cadre d'une entente contractuelle conclue par le SAG. Ils ont quitté le Québec le 28 août 2025 et sont revenus le 5 décembre 2025.

Détection

Au Québec, il y a trois moyens d'assurer la détection de nouveaux incendies : le public, les aéronefs et les satellites.

Au cours de la saison 2025, la SOPFEU a enregistré un total de 1298 alertes, qui ont mené à la découverte des 559 feux sur l'ensemble du territoire. Bien que 1106 circuits de détection aérienne ont été menés sur 100 jours, pour un total de 2 841 heures de vol, le public demeure la principale source d'information pour l'organisation.

Gestion des alertes

**Plusieurs alertes peuvent être associées à un même feu.*

| | NOMBRE D'ALERTES | ALERTES ASSOCIÉES À UN FEU* | PREMIÈRE DÉTECTION D'UN FEU |
|------------------------|------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Public | 835 | 530 | 476 (85 %) |
| Aéronef de détection | 86 | 18 | 17 (3 %) |
| Satellite | 285 | 27 | 16 (3 %) |
| Personnel de la SOPFEU | 92 | 60 | 50 (9 %) |
| TOTAL 2024 | 1298 | 637 | 559 (100 %) |

3 octobre 2025

Feu #466 - Arundel

©SOPFEU Guillaume L. | Superviseur - Combat terrestre





Olivier Lundqvist, M. Sc.
Directeur des services prédictifs

DIRECTION DES SERVICES PRÉDICTIFS

Sous la responsabilité de la DIRECTION PRINCIPALE DES OPÉRATIONS STRATÉGIQUES ET AÉRIENNES

183



prévisions spécialisées
- 117 vs 2024

194



stations météo

6



stations météo portatives
+ 2 vs 2024

15



détecteurs de foudre

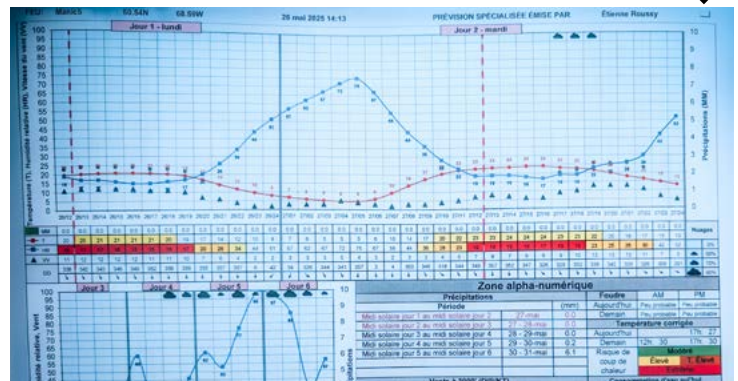
Météorologie

Malgré un début de saison calme, l'équipe de prévision a été fortement mobilisée d'août à septembre. Au total, 183 prévisions spécialisées ont été produites, dont 160 durant cette période. Parmi celles-ci, 31 ont appuyé les opérations de suppression au Nouveau-Brunswick, principalement dans la région de Fundy. Comparativement à la moyenne des dix dernières années (171 prévisions), l'année 2025 s'avère légèrement plus exigeante.

L'équipe dispose désormais de six stations météorologiques portatives en appui aux prévisions spécialisées. La performance des prévisions de la SOPFEU est demeurée supérieure à celle des modèles bruts initiaux, avec des gains marqués sur les prévisions de vent et d'humidité relative, et plus modérés sur la température.

Le déploiement d'un réseau de caméras Web s'est poursuivi cette année sur différents sites météorologiques et de télécommunications, et compte maintenant 24 unités. Les images recueillies permettent de suivre la disparition du couvert neigeux, l'évolution de la feuillaison ainsi que d'autres conditions environnementales.

26 mai 2025
Prévision spécialisée pour le brûlage dirigé de Manic-5
©SOPFEU David N. | Superviseur - Combat terrestre



Géomatique

L'année 2025 a été marquée par la modernisation et la centralisation des activités en géomatique, générant déjà des gains de productivité. En appui au Service de l'atténuation des risques, plus de 50 projets ont bénéficié de l'expertise du Service de la géomatique.

Le soutien aux opérations de suppression s'est poursuivi par la production de cartes opérationnelles adaptées aux besoins des bases.

5 décembre 2025

Observation de la disparition du couvert de neige de la station Moisie

©SOPFEU | Caméras Web



CQOI - MOISIE 5671.1 Cap 140° 2025/12/05 07:10:49h



Innovation scientifique et technologique

La SOPFEU continue d'être impliquée dans plusieurs projets de recherche et d'innovation à titre de collaborateur :

- **Ouranos** : contribution aux données ayant permis la publication d'un rapport évaluant à 8,9 G \$ le coût social de la saison des feux de forêt 2023.
- **Mission Garde-feu** : projet cogéré par l'Agence spatiale canadienne, Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada. La mise en orbite de dix microsattellites permettra un suivi des feux de végétation deux fois par jour, avec un délai de diffusion inférieur à 30 minutes.
- **HEC Montréal** : collaboration visant l'optimisation de l'utilisation des ressources opérationnelles, notamment par l'amélioration de la disposition des équipements de suppression et la planification dynamique des ressources en contexte d'incertitude. L'implication de la SOPFEU a contribué à l'obtention d'un financement provincial.



François Dubé, ing. f.
*Directeur principal des
opérations tactiques et terrestres*

DIRECTION PRINCIPALE DES OPÉRATIONS TACTIQUES ET TERRESTRES

Gestion des ressources

L'année 2025 a été marquée par la finalisation des ajouts de personnel au sein des différents services de la Direction des opérations tactiques et terrestres. Les organigrammes régionaux et sectoriels sont désormais complets, assurant une structure opérationnelle et de soutien solide et pérenne.

La priorité a ensuite été accordée à l'intégration, à la formation et au développement des compétences du nouveau personnel. Chaque occasion d'apprentissage, en contexte opérationnel ou en activités connexes, a été mise à profit afin d'atteindre le plein potentiel visé par ces ajouts.

L'automne 2025 s'est distingué par une sollicitation opérationnelle exceptionnelle. La mobilité interrégionale du personnel, l'appui de fournisseurs de main-d'œuvre auxiliaire et la collaboration soutenue des services incendie municipaux ont permis de maintenir un niveau de ressources adéquat et de conduire des interventions sécuritaires, principalement en milieu périurbain — un contexte comportant des défis accrus.

Gestion des feux majeurs

Malgré un début de saison plus calme au Québec, l'été 2025 a offert plusieurs occasions de déploiement interprovincial à l'équipe de gestion des feux majeurs (EGFM). De mai à septembre, l'équipe a été mandatée pour assurer le commandement de complexes d'incendies en Alberta, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Ces déploiements ont contribué au renforcement de l'expertise organisationnelle et au positionnement de la SOPFEU comme leader canadien en gestion des feux majeurs. La plus haute certification de l'équipe est désormais reconnue à l'échelle nationale.

4 

complexes de gestion de feux majeurs

34 

membres de l'EGFM exportés en tant que ressources

+ 26 vs 2024

En plus de ces trois mandats à l'extérieur du Québec, l'EGFM a été mobilisée en fin de saison dans la région de Maniwaki afin de soutenir la gestion de feux multiples d'automne. Ces interventions ont également favorisé le développement des 11 nouveaux gestionnaires, en leur permettant d'occuper diverses fonctions opérationnelles et d'acquérir une expérience significative. Au total, les déploiements ont occupé les équipes pour une durée cumulée de 18 semaines à l'extérieur de leur base d'attache. Parallèlement aux opérations, le département a poursuivi ses activités de développement, notamment par des simulations régionales, la diffusion de formations et la participation à divers colloques.

Enfin, une restructuration majeure a été complétée. Le département comprend désormais deux services distincts : la Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile (RIUSC) et la Gestion des feux majeurs. Il est composé d'un surintendant principal, de deux surintendants et de huit spécialistes.

7 octobre 2025

EGFM du Complexe de Mont-Tremblant
©SOPFEU Melanie M. | Officière à l'information



19 octobre 2025
Feu #532 - Gracefield
©Danika Fauvelle | Citoyenne



Michel Chabot
Directeur de la région de l'Ouest

DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUEST

Sous la responsabilité de la DIRECTION PRINCIPALE DES OPÉRATIONS TACTIQUES ET TERRESTRES

251 

employés saisonniers et réguliers
+ 39 vs 2024

5 

bases d'opérations

6 

bases d'opérations de déploiement

Saison 2025

La région de l'Ouest a été la plus touchée par la fin de saison exceptionnellement active, avec un nombre record d'incendies concentrés dans le sud du territoire (Témiscamingue, Outaouais, Laurentides et Lanaudière) dans un contexte de sécheresse prolongée de la mi-juillet à la fin octobre. L'activité est toutefois demeurée sous la normale dans la zone nordique.

Cette période a posé plusieurs défis opérationnels : première mobilisation d'une équipe de gestion des feux majeurs à Maniwaki, rappel complexe du personnel en fin de saison et enjeux accrus de sécurité liés à la présence de drones, de chasseurs et à de nombreux feux en zones périurbaines. Certains événements, notamment à Morin-Heights, Mirabel et Gracefield, ont suscité une forte attention citoyenne et médiatique, nécessitant une coordination étroite avec les services incendie municipaux et la sécurité civile.

 Zone de protection intensive

274 

incendies de forêt
+ 170 vs 2024

230,0 HA 

de forêt brûlée
- 116 vs 2024

Projets d'amélioration

Enfin, plusieurs projets d'amélioration des infrastructures ont progressé, dont l'agrandissement et la rénovation du bâtiment administratif de Val-d'Or, l'ajout d'installations et

d'équipements dans différents secteurs ainsi que la poursuite des préparatifs pour l'agrandissement du bâtiment administratif de Maniwaki.

4 octobre 2025

Feu #435 - Morin-Heights

©SOPFEU Geneviève P.B. | Superviseure - Combat terrestre



Santé et sécurité

Sur le plan de la santé et de la sécurité, la vacance temporaire du poste de préventionniste SST a exigé des ajustements organisationnels. Les priorités ont porté sur le

diagnostic SST, la gestion des contaminants et la protection des jambes lors des travaux à la scie à chaîne.



Zone nordique

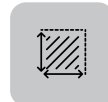
6



incendies de forêt

- 46 vs 2024

3 986,0 HA



de forêt brûlée

- 384 557,3 vs 2024



Frédéric André
Directeur de la région du Centre

DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE

Sous la responsabilité de la DIRECTION PRINCIPALE DES OPÉRATIONS TACTIQUES ET TERRESTRES

168 

employés saisonniers et réguliers
- 8 vs 2024

4 

bases d'opérations
+ 1 vs 2024

4 

bases d'opérations de déploiement

Saison 2025

En 2025, la région du Centre a été confrontée à 142 feux de forêt, dont 62 après le 1^{er} septembre. Au cours de la deuxième quinzaine d'octobre, les incendies de Châteauguay, de La Tuque et du mont Écho, à Sutton, ont mobilisé des ressources aériennes de combat, une situation rarement observée à cette

période de l'année. L'allongement des saisons amène l'organisation à revoir la planification des opérations en période automnale afin de maintenir son agilité et son efficacité.

 Zone de protection intensive

142 

incendies de forêt
- 10 vs 2024

158,2 HA 

de forêt brûlée
- 33 vs 2024

Adéquation des ressources

La région du Centre a poursuivi ses efforts afin de renforcer sa capacité opérationnelle sur le terrain, notamment par le recrutement et des investissements soutenus dans le développement du personnel. Les retombées de cette croissance se feront davantage sentir au cours des trois prochaines

années. D'ores et déjà, la capacité régionale de prêt de personnel a été rehaussée de façon significative. En 2026, cet objectif demeurera prioritaire, tout en continuant d'intégrer la santé et la sécurité au travail au cœur de l'ensemble des réflexions et décisions.

Réalisations

Au cours de la dernière année, de nombreux acteurs du milieu forestier ont été rencontrés dans le cadre d'activités de représentation, notamment auprès de Rexforêt en début de saison, ainsi que lors d'événements tels que le salon Expo Nature à Chicoutimi et l'activité jeunesse « Viens vivre la forêt ».

En collaboration avec le Service d'atténuation des risques de la SOPFEU, la base de La Tuque et le Service de sécurité incendie de la Ville de La Tuque ont lancé, en août dernier, un projet novateur. Des secteurs présentant un risque élevé de propagation des feux de forêt vers les habitations ont été ciblés. Les propriétaires ont ainsi pu bénéficier de conseils personnalisés afin d'améliorer la préparation de leur résidence face à la menace des feux de forêt.

26 août 2025
Journée porte ouverte sur la lutte contre les feux de forêt à La Tuque
©SOPFEU
↓



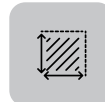
Zone nordique

2



incendies de forêt
- 23 vs 2024

67,5 HA



de forêt brûlée
+ 64,6 vs 2024



Daniel Chayer, ing. f.
Directeur de la région de l'Est

DIRECTION RÉGIONALE DE L'EST

Sous la responsabilité de la DIRECTION PRINCIPALE DES OPÉRATIONS TACTIQUES ET TERRESTRES

155



employés saisonniers et réguliers
+ 23 vs 2024

5



bases d'opérations

6



bases d'opérations de déploiement

Saison 2025

En 2025, la région de l'Est a combattu 112 incendies de forêt, un nombre légèrement supérieur à la moyenne des dix dernières années de 98 feux. Malgré cette hausse, la superficie brûlée s'est limitée à 857,7 hectares, bien en deçà de la moyenne, établie à 5 831 hectares.

Certains incendies en terrain montagneux ont exigé des interventions soutenues en raison de la topographie. Par exemple, le feu 228, près de la rivière Dartmouth dans la MRC de la Côte-de-Gaspé, a été combattu du 13 août au 5 septembre et s'est démarqué par sa complexité. De plus, comme ailleurs au Québec, la région de l'Est a connu une fin de saison fort

occupée ; près des deux tiers des incendies se sont déclarés à partir du mois d'août, jusqu'au tout dernier feu de la saison, survenu le 15 novembre à Godbout. D'origine humaine, cet incendie a touché une superficie de 3,5 hectares.

La répartition temporelle des feux de la saison aura permis aux cinq bases de la région de l'Est de soutenir leurs homologues au Québec et au Canada. Plusieurs pompiers forestiers ainsi que du personnel spécialisé et de gestion, ont ainsi été mobilisés hors-province durant l'été et dans la région des Laurentides en fin de saison.



Zone de protection intensive

112



incendies de forêt
+ 16 vs 2024

857,7 HA



de forêt brûlée
- 12 482,4 vs 2024

12 avril 2025
Salon Expo-Nature de Rimouski

©SOPFEU Isabelle G. | Conseillère à la prévention et aux communications



Réalisations

Plusieurs activités de prévention et de représentation ont eu lieu dans la région de l'Est, notamment lors du salon Expo-Nature de Rimouski, où la SOPFEU a sensibilisé le public à la prévention et à l'atténuation des risques. Des visites et rencontres auprès d'étudiants en foresterie, de membres, de Rexforêt et de municipalités se sont ajoutées à ces initiatives. Au total, près d'une trentaine d'activités ont été menées dans les trois régions administratives couvertes par la direction régionale.

Le Comité de liaison et d'information des partenaires (CLIP) s'est réuni au printemps, et l'équipe régionale a maintenu des échanges réguliers avec ses partenaires tout au long de la saison, notamment lors de la mise en place de mesures préventives.

Santé et sécurité

Le déploiement des actions prévues au plan d'action régional en santé et sécurité a permis de renforcer et de maintenir les

compétences internes, dans un contexte de forte croissance organisationnelle et de mouvements de personnel.

4 septembre 2025
Feu #305 - Rivière Touloustouk
©SOPFEU Lucas G.B. | Pompier forestier



Zone nordique

23



incendies de forêt
- 66 vs 2024

1320,5 HA



de forêt brûlée
- 99 542,7 vs 2024



9 octobre 2025
Reconstruction de la tour du lac Coursay
©SOPFEU Lucas G. | Pilote d'hélicoptère

Jean Nouvellet, ing. f.
Directeur des supports tactiques

DIRECTION DES SUPPORTS TACTIQUES

Sous la responsabilité de la DIRECTION PRINCIPALE DES OPÉRATIONS TACTIQUES ET TERRESTRES

1 

siège social

3 

directions régionales

14 

bases d'opérations

16 

bases d'opérations de déploiement

87 

dépôts de matériel

Investissements

Grâce au programme Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement (CGFFCC), la SOPFEU a investi plus de 8,8 M \$ en 2025 afin d'accroître ses capacités de combat.

Les principaux investissements réalisés sont :

- Construction des modules de la nouvelle base d'opérations de Chibougamau, dont l'installation est prévue au printemps 2026.

- Acquisition de modules d'hébergement (100 chambres additionnelles) et de salles d'attente pour les bases de déploiement et d'opérations.
- Achat de cinq unités mobiles et de trois génératrices afin d'augmenter la capacité d'hébergement et les installations sanitaires lors de déploiements majeurs.
- Acquisition d'équipements de suppression et de télécommunication.

28 août 2025
Service provincial des équipements et de la logistique
©SOPFEU Audrey M. | Conseillère à la prévention et aux communications



Service des infrastructures

En 2025, les projets d'infrastructures et de maintenance non subventionnés totalisent 2,8 M \$, répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Des travaux visant à répondre aux besoins urgents liés aux chemins de décontamination ont été réalisés dans plusieurs bases. Ce projet se poursuivra au cours des trois prochaines années.

Région de l'Est

- Installation d'un nouveau système d'avitaillement à l'aérodrome de Manic-5, permettant le libre-service des aéronefs d'ici le début de l'été.

Région du Centre

- Réalisation des études et préparation du terrain pour la future base d'opérations de Chibougamau.

Région de l'Ouest

- Début des travaux d'agrandissement de la base de Val-d'Or, dont l'achèvement est prévu en avril 2026.
- Rénovation des puits d'eau et aménagement d'une nouvelle entrée à Maniwaki afin d'améliorer la sécurité des déplacements.

15



valises Starlink

4



remorques Wi-Fi / de télécommunications

5



tours mobiles de télécommunications

Service des télécommunications

La tour du lac Coursay, détruite lors de la tempête de verglas de 2023, a été entièrement reconstruite au terme d'un projet de deux ans représentant près de 500 000 \$.

Les connexions IP de 14 tours radio ont été modernisées. Des travaux de maintenance ont également été effectués sur 12 sites, incluant des interventions sur les structures, les panneaux solaires et les batteries.

Conformément au plan d'inspection septennal, cinq tours de télécommunication ont été entièrement renouvelées par des entrepreneurs spécialisés. La modernisation des infrastructures Wi-Fi a par ailleurs été amorcée.

250



véhicules

+ 10 vs 2024

730 KM



de tuyaux forestiers

+ 30 vs 2024

930



motopompes

+ 30 vs 2024

Service provincial des équipements et de la logistique

Au cours de la dernière année, la SOPFEU a mené plusieurs initiatives en matière de logistique et de gestion des équipements :

- Vente de 60 véhicules vieillissants afin d'optimiser le cycle de vie des actifs roulants.
- Mise en place d'un service de commande en ligne pour les vêtements corporatifs pour le personnel.
- Développement d'une formation destinée aux préposés à la logistique en incendies forestiers.

- Mobilisation d'unités de soutien lors d'un automne exceptionnellement actif dans l'Ouest, notamment pour l'installation de chemins de décontamination conformes aux exigences en santé et sécurité.
- Forte sollicitation pour le prêt et la remise en état d'équipements de combat au bénéfice d'autres provinces canadiennes, dont le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, l'Alberta, la Saskatchewan et le Yukon.

4



postes de commandement

10



blocs sanitaires

+ 4 vs 2024

27



dortoirs

+ 2 vs 2024

1



infirmerie

+ 1 vs 2024



26 juin 2025
 Formation - Kahnawa-Ke
 ©SOPFEU | Service de la formation



Gina Larouche
 Directrice des ressources humaines

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

290 

employés réguliers
 + 59 vs 2024

312 

pompiers forestiers
 + 30 vs 2024

119 

employés saisonniers
 autres que pompiers forestiers
 + 18 vs 2024

Service des ressources humaines

Dans la continuité du plan de croissance amorcé en 2024, plus de 65 nouveaux postes ont été créés et pourvus en 2025, en plus de la dotation courante, représentant près de 150 concours ouverts durant l'année.

Parmi les objectifs importants du plan stratégique réalisés cette année figure la finalisation de la révision des emplois et l'application des ajustements qui en découlent. Un projet de transformation numérique visant l'implantation d'un système intégré de gestion des ressources humaines a également été lancé.

16 juillet 2025
 Tournage des capsules de recrutement de superviseur de combat
 ©SOPFEU Audrey M. | Conseillère à la prévention et aux communications



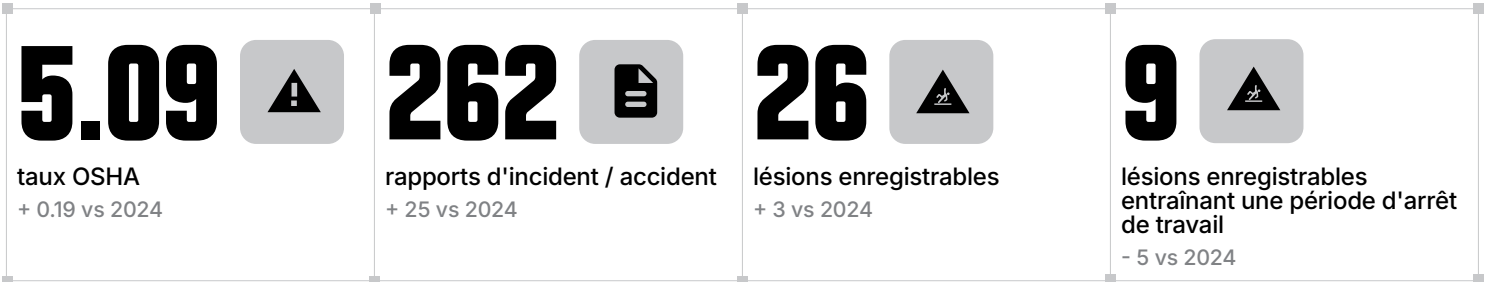
Service de la santé et sécurité au travail

La santé et sécurité au travail (SST) demeure un pilier fondamental de la gestion de l'organisation. Dans un contexte de croissance soutenue, les constats du diagnostic SST réalisé en 2024 ont mené à la mise en œuvre d'un plan d'actions structuré autour de trois priorités :

- L'amélioration des éléments identifiés au diagnostic ;
- La réduction de l'exposition aux contaminants issus de la combustion ;
- Le contrôle des risques liés au travail à la scie mécanique.

En 2025, 262 rapports d'incident ou d'accident ont été complétés, témoignant de l'engagement des équipes à déclarer toutes les situations, du bris mineur à l'accident avec arrêt de travail.

Au 30 novembre 2025, le taux OSHA s'établissait à 5,09, comparativement à une moyenne sur 60 mois de 5,00. L'intégration d'un nombre important de nouveaux employés au cours des deux dernières années constitue un facteur explicatif. Au total, 26 lésions enregistrables ont été comptabilisées, dont neuf avec arrêt de travail.



1 mai 2025

Formation de combattant qualifié national - Stoneham

©SOPFEU Ysabelle F. | Gestionnaire du service de la formation



Service de la formation

Les deux nouveaux simulateurs intégrés en 2024 ont été mis à l'essai au printemps 2025. Plus de 75 combattants qualifiés nationaux, 62 chefs d'équipe, 30 chefs de lutte stade 1 ainsi que 2 aéropointeurs ont bénéficié de cette formation immersive.

La présence auprès des communautés autochtones, des municipalités et des entreprises s'est également accrue, avec 14 organismes supplémentaires formés comme premiers intervenants en 2025.

Encadrés par le Service de la formation, les 106 formateurs réguliers et 139 formateurs saisonniers auront diffusé plus de 32 000 heures de formation cette année





Valérie Caron, CPA
*Directrice des services financiers
et des technologies de l'information*

DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Maturité numérique

L'année a été marquée par une étape déterminante du chantier de maturité numérique : la mise en service, le 1^{er} avril 2025, du nouveau progiciel de gestion intégré (PGI), Microsoft Dynamics 365 Business Central. Cette première phase couvrait les modules financiers ainsi que les fonctions opérationnelles liées aux achats et à la gestion des inventaires.

Le déploiement s'est réalisé avec fluidité, dans le respect du budget approuvé et sans interruption des opérations. L'adoption d'un PGI commercial moderne constitue un virage stratégique majeur. La nouvelle plateforme, robuste et évolutive, s'aligne sur les meilleures pratiques du marché et permet une intégration accrue des processus, un accès optimisé à l'information en temps réel, une sécurité renforcée, une maintenance simplifiée et une meilleure connectivité avec les outils analytiques.

Ce déploiement positionne l'organisation pour la deuxième phase du projet, prévue en 2026, qui portera sur les modules de paie et de ressources humaines. Le processus de sélection du système est en cours.

150



ordinateurs de bureau

- 60 vs 2024

390



ordinateurs portables

+ 90 vs 2024

800



écrans

610



téléphones portables

+ 80 vs 2024

Technologies de l'information

Dans le cadre de l'implantation du PGI, la SOPFEU a assuré l'intégration complète de la plateforme avec les modules développés à l'interne et mis en place les mécanismes nécessaires à l'alimentation des données opérationnelles. Le développement de tableaux de bord Power BI a également accru la visibilité sur les opérations et facilité l'analyse décisionnelle.

L'organisation a par ailleurs procédé au remplacement complet de ses équipements de pare-feu Fortinet. Cette mise à niveau améliore significativement la sécurité du réseau, la résilience face aux cybermenaces émergentes et la

performance globale des services numériques. Grâce à une architecture modernisée et à des capacités avancées de détection et de prévention des intrusions, cette transition renforce la posture de cybersécurité et soutient la continuité des opérations.

La cybersécurité demeure au cœur de la transformation numérique. La SOPFEU poursuit le renforcement de ses pratiques par des formations ciblées, une veille technologique proactive et l'optimisation continue de ses outils, afin d'assurer une protection durable des actifs informationnels et de soutenir la résilience organisationnelle.

7 octobre 2025

Le gestionnaire des opérations qui analyse la situation à l'aide de Géofeux au Mont-Tremblant

©SOPFEU Melanie M. | Conseillère à la prévention et aux communications



Faits saillants de la dernière année financière

Déficit

La SOPFEU a enregistré un déficit de 8 190 455 \$ en 2025, comparativement à 3 895 005 \$ en 2024.

L'année 2025 s'est distinguée par un nombre exceptionnel de missions hors province. Neuf provinces canadiennes et territoires, ont bénéficié de l'aide de la SOPFEU générant ainsi des revenus de 14 472 397 \$.

La cotisation générale de base octroyée par le gouvernement du Québec est demeurée fixe à 45 818 684 \$.

Malgré un contrôle rigoureux des dépenses, la Société doit composer avec la hausse des salaires et l'augmentation des coûts liés aux contrats d'aéronefs et d'avions-citernes. Elle ajuste ses stratégies d'approvisionnement en fonction des risques de marché et des besoins en équipements spécialisés pour soutenir ses opérations.

Cotisation de suppression

La cotisation pour les frais de suppression s'est élevée à 49 438 341 \$ en 2025, comparativement à 69 827 516 \$ l'année précédente.

Trop-perçus du Service aérien gouvernemental (SAG)

Les trop-perçus du SAG découlent de la différence entre les résultats réels et le budget annuel, dont 90 % de cet écart (excédent ou déficit) sont ensuite facturés ou remboursés à la SOPFEU.

Les trop-perçus du SAG constatés pour l'année 2025 s'élèvent à 5 690 606 \$, comparativement à 4 109 867 \$ en 2024. Ces trop-perçus s'expliquent principalement par les revenus supplémentaires générés par les missions hors Québec.

Ententes liées à la mission

Les ententes de protection spécifiques contribuent à générer des revenus annuels. En 2025, l'entente de protection de la zone nordique a généré des revenus de 4 409 791 \$ comparativement à 11 268 036 \$ en 2024, soit un écart de 6 858 245 \$ expliqué essentiellement par la baisse du nombre de feux combattus.

20 octobre 2025

Feu #530 - Chemin Lac Saint-Louis

©Anthony Tremblay | Photographe



Subvention pour la modernisation de l'avionique des avions-citernes CL-415

En mars 2019, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a accordé une subvention de 42 000 000 \$ à la SOPFEU pour la modernisation des tableaux de bord des avions-citernes CL-415. Le solde des fonds est investi dans un compte à rendement bonifié ainsi que dans différents certificats de placements garantis, dont l'échéance est arrimée avec les décaissements prévus pour les travaux. Le solde de ces placements est de 30 786 008 \$. Les revenus d'intérêts gagnés depuis sa réception totalisent 5 514 525 \$ et se sont ajoutés aux placements réservés.

Le SAG estime que le degré d'avancement du programme est de 56,20 % au 31 décembre 2025 comparativement à 43 % en 2024, ce qui a généré un revenu de subvention de 11 387 356 \$ et une dépense équivalente en suppression. Bien que des travaux ont été réalisés pour amener l'appareil à la certification par Transport Canada, le prototype est toujours en attente de cette certification.

Subvention pour l'accroissement de la capacité et aide financière pour la prévention

La SOPFEU a reçu une subvention du MSP de 19 250 000 \$ en 2025 dans le cadre du projet visant à accroître sa force d'intervention et à soutenir les communautés afin qu'elles soient plus résilientes aux feux de forêt. Un montant de 2 500 000 \$ a également été reçu pour la prévention.

Des produits de la subvention ont été comptabilisés pour 10 450 725 \$ et des charges pour le même montant ont été inscrites à l'état des résultats. En complément, des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles ont été comptabilisés sur l'exercice à la hauteur du montant brut des immobilisations acquises de 8 530 321 \$. Ils seront amortis sur la même durée de vie que les immobilisations corporelles qu'ils ont servis à financer. En 2025, un montant de 1 665 764 \$ a été comptabilisé aux produits. Un montant de 2 422 047 \$ a été comptabilisé pour la prévention dans les autres produits.

Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile (RIUSC)

La nouvelle activité de la RIUSC, en démarrage au cours de l'année 2025, a généré des revenus de 859 758 \$ et des dépenses de 324 854 \$. Les surplus de cette activité ont été affectés à un fonds réservé aux fins de la réserve d'intervention d'urgence.

Investissement dans les infrastructures et les immobilisations

Au cours de l'année 2025, la Société a fait des investissements hors subvention en immobilisations au montant de 3 951 175 \$ (comparativement à 1 885 347 \$ en 2024).

4 octobre 2025

Feu #435 - Morin-Heights

©SOPFEU Geneviève P.B. | Superviseure - Combat terrestre



Régime de retraite

L'actif au titre des prestations définies est de 6 793 771 \$ au 31 décembre 2025, comparativement à un passif au titre des prestations définies de 2 105 158 \$ en 2024.

Selon le rapport de comptabilisation qui est fondé sur l'extrapolation de la dernière évaluation actuarielle effectuée en date du 31 décembre 2024, la situation du régime s'est grandement améliorée, permettant d'enregistrer un actif plutôt qu'un passif aux états financiers. Ce changement de position découle principalement des rendements des marchés boursiers au cours l'année 2025.

Actif net

L'actif net de la Société s'élève à 40 767 242 \$ au 31 décembre 2025, comparable à celui de 2024 qui était de 39 532 816 \$. Le déficit de 8 190 455 \$ et la réévaluation et autres éléments relatifs au régime à prestations déterminées au montant de 9 424 881 \$ expliquent l'écart entre les deux années financières.

Un montant de 3 265 040 \$ (4 592 813 \$ en 2024) est affecté à des projets stratégiques. Ce fonds affecté s'est vu bonifié de 130 826 \$ de revenus d'intérêts qu'il a rapportés en 2025. Un nouveau fonds affecté réservé à la Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile a été créé et son solde est de 534 904 \$ au 31 décembre 2025.



MALLETTE

ÉTATS FINANCIERS

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

États financiers
Au 31 décembre 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 13 mars 2026

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A125052

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

PRODUITS

| | | | |
|--|--------------------|--------------------|----|
| Cotisations des membres (annexe A) | 95 257 025 | \$ 115 646 200 | \$ |
| Facturation à des tiers - ententes liées à la mission (annexe B) | 19 289 735 | 15 713 407 | |
| Trop-perçus du Service aérien gouvernemental | 5 690 606 | 4 109 867 | |
| Atténuation des risques | 2 087 538 | 1 432 312 | |
| Subvention Accroissement de la capacité et Prévention | 10 450 725 | 11 580 295 | |
| Subvention pour la modernisation de l'avionique des CL-415 | 11 387 356 | - | |
| Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile (RIUSC) | 859 758 | - | |
| Autres produits | 4 779 408 | 2 595 301 | |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | 1 665 764 | 644 849 | |
| | 151 467 915 | 151 722 231 | |

CHARGES ÉMANANT DU BUDGET D'OPÉRATIONS

| | | | |
|--------------------------------------|--------------------|-------------------|--|
| Atténuation des risques (annexe C) | 1 677 764 | 950 602 | |
| Prévention et information (annexe D) | 3 284 560 | 3 771 425 | |
| Présuppression (annexe E) | 82 300 056 | 66 447 763 | |
| Détection (annexe F) | 3 753 563 | 3 460 235 | |
| Administration (annexe G) | 10 509 012 | 10 503 148 | |
| RIUSC (annexe H) | 324 854 | - | |
| | 101 849 809 | 85 133 173 | |

CHARGES IMPUTÉES À LA SUPPRESSION ET À LA PRESTATION D'AUTRES SERVICES LIÉS À LA MISSION

(9 933 807) (12 949 722)

91 916 002 72 183 451

CHARGES DE SUPPRESSION (annexe I)

49 476 168 70 087 865

CHARGES LIÉES À LA PRESTATION D'AUTRES SERVICES LIÉS À LA MISSION (annexe J)

18 266 200 13 345 920

159 658 370 155 617 236

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(8 190 455) \$ (3 895 005) \$

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

BILAN

Au 31 décembre

2025

2024

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

| | | | | |
|---|--------------------|----|-------------|----|
| Encaisse | 12 982 130 | \$ | 55 386 398 | \$ |
| Créances (note 3) | 17 672 707 | | 10 050 486 | |
| Stocks | 1 309 334 | | 1 324 096 | |
| Frais payés d'avance | 14 391 | | 51 853 | |
| | 31 978 562 | | 66 812 833 | |
| ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS (note 4) | 30 786 008 | | 29 709 775 | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 5) | 35 719 807 | | 26 982 586 | |
| ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES (note 11) | 6 793 771 | | - | |
| | 105 278 148 | \$ | 123 505 194 | \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2025

2024

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| Créditeurs (note 7) | 24 334 494 \$ | 16 922 189 \$ |
| Produits reportés | 1 657 163 | 24 152 030 |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 8) | 1 229 253 | 894 862 |
| Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10) | 1 885 815 | - |
| Dette remboursée au cours de l'exercice | - | 7 436 |
| | 29 106 725 | 41 976 517 |
| OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 8) | 2 751 931 | 1 906 072 |
| SUBVENTION REPORTÉE (note 9) | 19 398 652 | 29 709 775 |
| APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10) | 13 253 598 | 8 274 856 |
| PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES (note 11) | - | 2 105 158 |
| | 64 510 906 | 83 972 378 |

ACTIF NET

| | | |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Investi en immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | 16 599 210 | 15 899 360 |
| Fonds affecté à des projets stratégiques | 3 265 040 | 4 592 813 |
| Fonds affecté à la RIUSC | 534 904 | - |
| Non affecté | 20 368 088 | 19 040 643 |
| | 40 767 242 | 39 532 816 |
| | 105 278 148 \$ | 123 505 194 \$ |

ENGAGEMENTS (note 13)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|---------------------|--------------------|
| Insuffisance des produits sur les charges | (8 190 455) \$ | (3 895 005) \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | 3 210 466 | 2 403 705 |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | (1 665 764) | (644 849) |
| Perte sur cession d'immobilisations corporelles | 135 959 | 43 239 |
| Écart entre la charge de retraite et les cotisations versées | 525 952 | 499 658 |
| | (5 983 842) | (1 593 252) |
| Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement | | |
| Créances | (7 622 221) | 45 102 583 |
| Stocks | 14 762 | 391 977 |
| Frais payés d'avance | 37 462 | (4 788) |
| Créditeurs | (4 182 265) | (13 570 329) |
| Produits reportés | (22 494 867) | 24 152 030 |
| | (40 230 971) | 54 478 221 |

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

| | | |
|---|--------------------|--------------------|
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (9 973 291) | (9 854 739) |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles | 397 850 | 77 492 |
| | (9 575 441) | (9 777 247) |

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

| | | |
|---|------------------|------------------|
| Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition | (1 120 741) | (965 072) |
| Remboursement de la dette à long terme | (7 436) | (9 479) |
| Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | 8 530 321 | 8 919 705 |
| | 7 402 144 | 7 945 154 |

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| | | |
|-------------------------------|---------------|---------------|
| | (42 404 268) | 52 646 128 |
| ENCAISSE, début de l'exercice | 55 386 398 | 2 740 270 |
| ENCAISSE, fin de l'exercice | 12 982 130 \$ | 55 386 398 \$ |

ACTIVITÉS N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| | | |
|---|---------------|------------|
| Acquisition d'immobilisations corporelles au moyen de contrats de location-acquisition | 2 300 991 \$ | 860 066 \$ |
| Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les dettes de fonctionnement | 207 214 \$ | - \$ |
| Dépenses engagées incluses dans les créditeurs pour lesquelles des revenus de subventions reportées ont été constatés | 11 387 356 \$ | - \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme mission de protéger la forêt, les communautés et les infrastructures stratégiques contre les incendies de végétation et les aléas naturels, tout en assurant la pérennité du milieu forestier. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Cotisations

Les produits de cotisations sont comptabilisés sur la période couverte par la cotisation, soit au moment où les charges afférentes sont engagées.

Facturation à des tiers

Les produits afférents à la facturation à des tiers via des ententes liées à la mission sont comptabilisés au moment où les charges afférentes sont engagées. Ils représentent les produits liés à des ententes de protection du territoire, à la réalisation de plans de surveillance, aux honoraires de consultation en regard de la protection des forêts et à l'aide au combat des incendies de forêt hors province, aux travaux de suppression de la zone nordique ainsi qu'à la conclusion d'ententes d'appui à la communauté.

Les produits afférents à la facturation à des tiers en regard de travaux de suppression de la zone intensive et tampon sont comptabilisés au moment où les charges afférentes sont engagées. Ils représentent les produits liés à la facturation de coûts de suppression à des non-membres.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Trop-perçus du Service aérien gouvernemental

Les produits afférents aux résultats du Service aérien gouvernemental (SAG) représentent l'ajustement entre les dépenses budgétées et celles réellement encourues par le SAG, net des revenus de prêts d'avions-citernes hors Québec.

Atténuation des risques

Les produits sont comptabilisés au moment où les charges afférentes sont engagées.

Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile (RIUSC)

Les produits sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Autres produits

Les autres produits comprennent notamment les produits de location de sites de télécommunications, les produits provenant de la vente de services météo à des tierces organisations, les produits d'intérêts, les produits de prévention et d'information et les autres produits générés par l'Organisme. Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux d'intérêt effectif tandis que les produits de prévention et d'information sont comptabilisés au moment où les charges afférentes sont engagées. Les autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Composition des charges

Les charges liées à l'atténuation des risques représentent les coûts encourus par l'Organisme nécessaires pour effectuer des analyses de risque, offrir un soutien technique en matière d'évaluation et d'atténuation des risques, dispenser des activités de sensibilisation et offrir de la formation aux communautés et aux partenaires.

Les charges de prévention et information représentent les coûts encourus par l'Organisme en vue de réduire le nombre d'incendies de forêt causés par les activités humaines, notamment les charges salariales liées à la sensibilisation et à l'éducation des membres et du public.

Les charges de présuppression représentent les coûts encourus par l'Organisme pour se préparer à intervenir efficacement au combat des incendies de forêt, notamment les charges liées aux salaires du personnel associé aux opérations et aux services (télécommunications, informatique, météo, etc.), les charges liées aux infrastructures ainsi que les charges liées aux avions-citernes, aux aéronefs d'aéropointage et aux hélicoptères sous contrat.

Les charges de détection représentent les coûts encourus par l'Organisme pour la détection des feux de forêt, notamment les charges liées à la location des avions de détection et les charges salariales du personnel affecté à ces tâches.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Composition des charges (suite)

Les charges d'administration représentent tous les autres coûts de l'Organisme nécessaires pour en assurer son fonctionnement, notamment les coûts encourus par la direction des services financiers, par la direction des ressources humaines, par la direction générale, par les directions de base, ainsi que pour les services d'informatique de gestion.

Les charges de la RIUSC sont principalement des salaires, des formations, des fournitures, du matériel et des frais de déplacement. Cette activité est en développement et n'a pas encore été en service.

Les charges de suppression représentent les coûts encourus par l'Organisme pouvant être directement imputés à l'extinction des incendies de forêt, notamment les charges liées à la location des aéronefs et aux salaires du personnel affecté au combat des incendies. En l'absence d'incendie, certains de ces coûts seront par ailleurs comptabilisés dans les charges de présuppression.

Les charges liées à la prestation d'autres services liés à la mission représentent les charges liées à la protection du territoire, à la réalisation de plans de surveillance, aux honoraires de consultation en regard de la protection des forêts, à l'aide au combat des incendies de forêt hors province et à l'extinction des incendies de forêt de la zone nordique. Ces charges incluent également le coût des services rendus à la communauté.

L'Organisme a choisi d'appliquer la mesure de simplification pour comptabiliser les dépenses liées à un accord d'infonagique avec des fournisseurs. Pour l'application de cette mesure, ces dépenses doivent être traitées comme se rattachant à la fourniture de services et sont donc comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

L'Organisme comptabilise en charges les dépenses liées aux activités d'implantation du logiciel-service lorsqu'elles sont engagées.

Subventions

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'aide gouvernementale reportée. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Celles relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les produits.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks de barils, de carburants et de retardants sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la formule du coût moyen pondéré. Le montant des stocks comptabilisé en charges à l'état des résultats totalise 3 014 093 \$ (2024 - 2 273 778 \$).

Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment.

L'amortissement des immobilisations corporelles, des apports reportés afférents et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les durées ou taux suivants :

| | Méthodes d'amortissement | Durées ou taux |
|--|--------------------------|-----------------------------|
| Immobilisations corporelles | | |
| Immeubles, unités mobiles et tours | solde décroissant | 4 % |
| Immeubles sur terrains loués | linéaire | durée résiduelle du bail |
| Améliorations locatives | linéaire | durée résiduelle du bail |
| Équipement de communication | solde décroissant | 20 % |
| Équipement de suppression | solde décroissant | 20 % |
| Équipement informatique | solde décroissant | 30 % |
| Matériel roulant | linéaire | 10 ans |
| Mobilier de bureau | solde décroissant | 20 % |
| Pistes d'atterrissage | solde décroissant | 4 % |
| Autres infrastructures | solde décroissant | 4 % |
| Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | | |
| Immeuble | solde décroissant | 20 % |
| Équipement de suppression | linéaire | 10 ans |
| Matériel roulant | solde décroissant | 4 % |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à prestations définies

L'Organisme offre à certains membres de son personnel un régime de retraite à prestations définies.

L'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture est déterminée en ayant recours à la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation.

Le solde net de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime (ajustée, s'il y a lieu, de la provision pour moins-value) est comptabilisé au bilan. Le coût du régime pour l'exercice, composé du coût des services rendus au cours de l'exercice et du coût financier est comptabilisé aux résultats. Les réévaluations et autres éléments sont comptabilisés directement à l'actif net.

Régime de retraite à cotisations définies

L'Organisme offre à certains membres de son personnel un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et du découvert bancaire.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

3. CRÉANCES

| | 2025 | 2024 |
|--|---------------|---------------|
| Cotisations et autres comptes à recevoir | 15 321 883 \$ | 10 107 083 \$ |
| Provision pour créances douteuses | 150 264 | 205 712 |
| | 15 171 619 | 9 901 371 |
| Taxes à la consommation | 2 501 088 | - |
| Subvention à recevoir | - | 149 115 |
| | 17 672 707 \$ | 10 050 486 \$ |

4. ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS

L'Organisme dispose d'un montant de trésorerie dont l'utilisation est grevée d'une affectation externe, plus amplement décrite à la note 9.

| | 2025 | 2024 |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| SOLDE , début de l'exercice | 29 709 775 \$ | 28 424 524 \$ |
| Intérêts réinvestis | 1 076 233 | 1 285 251 |
| SOLDE , fin de l'exercice | 30 786 008 \$ | 29 709 775 \$ |

| | 2025 | 2024 |
|---|---------------|---------------|
| Dépôt à terme Banque Laurentienne, portant intérêt au taux de 3,74 %, échéant en décembre 2026 | 2 500 000 \$ | 2 500 000 \$ |
| Dépôt à terme BLC Trust, portant intérêt au taux de 3,74 %, échéant en décembre 2026 | 2 500 000 | 2 500 000 |
| Dépôt à terme Banque Royale du Canada, portant intérêt au taux de 3,68 %, échéant en décembre 2029 | 6 500 000 | 6 500 000 |
| Obligation Banque canadienne impériale de commerce, portant intérêt au taux de 4,9 %, échéant en février 2027 | 4 307 791 | - |
| Dépôts à terme échus au cours de l'exercice | - | 10 064 513 |
| | 15 807 791 | 21 564 513 |
| Encaisse et intérêts à recevoir | 14 978 218 | 8 145 262 |
| | 30 786 009 \$ | 29 709 775 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

| | 2025 | | 2024 | |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | 765 316 \$ | - \$ | 765 316 \$ | 686 468 \$ |
| Immeubles, unités mobiles et tours | 22 609 003 | 6 375 004 | 16 233 999 | 9 730 451 |
| Immeubles sur terrains loués | 9 772 636 | 6 873 144 | 2 899 492 | 2 088 114 |
| Améliorations locatives | 476 390 | 105 047 | 371 343 | 406 373 |
| Équipement de communication | 6 077 066 | 4 767 511 | 1 309 555 | 1 632 982 |
| Équipement de suppression | 9 360 911 | 5 410 372 | 3 950 539 | 3 485 899 |
| Équipement informatique | 2 761 753 | 1 879 587 | 882 166 | 1 066 700 |
| Matériel roulant | 1 483 641 | 289 881 | 1 193 760 | 1 330 899 |
| Mobilier de bureau | 1 227 767 | 901 552 | 326 215 | 275 282 |
| Pistes d'atterrissage | 3 033 818 | 1 703 267 | 1 330 551 | 1 387 116 |
| Autres infrastructures | 288 592 | 33 878 | 254 714 | 69 037 |
| | 57 856 893 | 28 339 243 | 29 517 650 | 22 159 321 |
| Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | | | | |
| Immeuble | 650 000 | 171 184 | 478 816 | 498 617 |
| Équipement de suppression | 80 000 | 64 953 | 15 047 | 18 874 |
| Matériel roulant | 8 970 950 | 3 262 656 | 5 708 294 | 4 305 774 |
| | 67 557 843 \$ | 31 838 036 \$ | 35 719 807 \$ | 26 982 586 \$ |

Au cours de l'exercice, dans le cadre de son programme régulier de remplacement et d'amélioration de ses immobilisations corporelles, l'Organisme a cédé de l'équipement et du matériel roulant. De plus, elle a radié des équipements, des immeubles, unités mobiles et tours et du mobilier de bureau.

Des immeubles, unités mobiles et tours, un immeuble sur terrain loué et des équipements de suppression ayant une valeur nette comptable de 4 802 614 \$ (2024 - 1 618 624 \$) n'ont pas été amortis parce qu'ils n'ont pas encore été mis en service.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 3 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement.

L'emprunt bancaire est garanti par l'universalité des créances présentes et futures pour un montant de 20 000 000 \$.

7. CRÉDITEURS

| | 2025 | 2024 |
|-----------------------------|----------------------|----------------------|
| Comptes fournisseurs | 3 972 996 \$ | 3 453 028 \$ |
| Frais courus | 14 607 535 | 4 261 362 |
| Salaires et vacances courus | 5 753 963 | 5 055 097 |
| Sommes à remettre à l'État | | |
| Taxes à la consommation | - | 4 152 702 |
| | 24 334 494 \$ | 16 922 189 \$ |

8. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

| | 2025 | 2024 |
|---|---------------------|---------------------|
| Obligations relatives à la location de matériel roulant, taux variant de 3,03 % à 7,23 %, remboursables par versements mensuels moyens totalisant 71 943 \$ incluant les intérêts, échéant entre janvier 2026 et octobre 2030 | 3 790 108 \$ | 2 531 184 \$ |
| Obligation relative à la location d'un immeuble et d'équipement de suppression, 4,08 %, remboursable jusqu'en mars 2028 par versements mensuels de 7 394 \$ incluant les intérêts* | 191 076 | 269 750 |
| | 3 981 184 | 2 800 934 |
| Portion échéant au cours du prochain exercice | 1 229 253 | 894 862 |
| | 2 751 931 \$ | 1 906 072 \$ |

* L'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition est soumise à la garantie décrite à la note 6.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

8. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

Les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

| | |
|----------|---------------------|
| 2026 - | 1 431 508 \$ |
| 2027 - | 1 178 979 |
| 2028 - | 934 427 |
| 2029 - | 650 748 |
| 2030 - | <u>233 120</u> |
| | 4 428 782 |
| Intérêts | <u>447 598</u> |
| | <u>3 981 184 \$</u> |

9. SUBVENTION REPORTÉE

La subvention reportée représente des ressources non dépensées qui, en vertu d'une affectation externe, sont destinées au financement de la modernisation et du remplacement des composantes avioniques du tableau de bord des avions-citernes CL-415. Les produits d'intérêts générés par la subvention encaissée sont grevés d'une affectation externe et sont destinés à couvrir les charges admissibles qui surviendront au cours des exercices subséquents. Tout montant non utilisé de la subvention octroyée à l'échéance de la convention le 31 mars 2028, y compris les intérêts, devra être remboursé au ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Les variations survenues dans le solde de la subvention reportée sont les suivantes :

| | <u>2025</u> | <u>2024</u> |
|--|----------------------|---------------|
| SOLDE , début de l'exercice | 29 709 775 \$ | 28 424 524 \$ |
| Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice | (11 387 356) | - |
| Intérêts réinvestis | 1 076 233 | 1 285 251 |
| SOLDE , fin de l'exercice | 19 398 652 \$ | 29 709 775 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immeubles, unités mobiles et tours, d'équipement de communication, d'équipement informatique, d'équipement de suppression et de matériel roulant. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

Subvention accroissement de la capacité

| | 2025 | 2024 |
|--|----------------------|------------------|
| SOLDE , début de l'exercice | 8 103 577 \$ | - |
| Apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles | 8 530 321 | 8 738 733 |
| Montants amortis dans les résultats | <u>(1 646 686)</u> | <u>(635 156)</u> |
| SOLDE , fin de l'exercice | 14 987 212 \$ | 8 103 577 \$ |

Subvention prévention

| | | |
|--|-------------------|----------------|
| SOLDE , début de l'exercice | 171 279 \$ | - |
| Apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles | - | 180 972 |
| Montants amortis dans les résultats | <u>(19 078)</u> | <u>(9 693)</u> |
| SOLDE , fin de l'exercice | 152 201 \$ | 171 279 \$ |

| | | |
|-----------------------|----------------------|------------------|
| Portion à court terme | 1 885 815 \$ | - |
| Portion à long terme | <u>13 253 598</u> | <u>8 274 856</u> |
| TOTAL | 15 139 413 \$ | 8 274 856 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description du régime d'avantages sociaux

L'Organisme a un régime capitalisé qui garantit à certains employés le paiement de prestations de retraite. Les prestations de retraite annuelles sont calculées à raison de 1,4 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires annuels consécutifs, jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles au cours des cinq dernières années de cotisations plus 1,9 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires annuels consécutifs en excédant la moyenne du maximum des gains admissibles par année de service reconnue, le tout multiplié par le nombre d'années de service crédité depuis le 1er janvier 1992. Les crédits de rente accumulés avant le 1er janvier 1992 sont ajoutés aux prestations de retraite annuelles.

En plus de ces prestations de retraite annuelles, le régime inclut une prestation annuelle de rattachement égale à 15 \$ pour chaque mois de service crédité après le 31 décembre 1991 et les crédits accumulés avant cette date jusqu'à concurrence d'une rente annuelle de 5 400 \$. Cette prestation est payable à compter du moment où l'employé participant reçoit ou aurait pu recevoir une prestation de retraite annuelle sans réduction de sa rente, et se termine à 65 ans.

L'Organisme évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2024. Le montant de l'obligation au titre des prestations définies présenté aux états financiers est déterminé en fonction d'une extrapolation des résultats de cette évaluation en utilisant les flux monétaires réels de l'année 2025.

Situation du régime de retraite

| | 2025 | 2024 |
|--|----------------------|----------------|
| Juste valeur des actifs du régime | 80 716 198 \$ | 74 070 475 \$ |
| Obligation au titre des prestations définies | 73 922 427 | 76 175 633 |
| Actif (passif) au titre des prestations définies | 6 793 771 \$ | (2 105 158) \$ |

Selon la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la cotisation d'équilibre inclut une provision de stabilisation, selon l'approche de capitalisation de la dernière évaluation actuarielle complète.

À la suite de l'évaluation complète du 31 décembre 2024, aucune cotisation d'équilibre minimale annuelle n'est exigée. La cotisation d'équilibre minimale sera revue lors de l'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2027. Aucune cotisation volontaire n'a été versée au cours de l'exercice ni au cours de l'exercice précédent.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

12. AFFECTATIONS INTERNES

Le fonds affecté à des projets stratégiques représente le montant des surplus que l'Organisme avait accumulés au 31 mars 2018 qui pouvait être associé à la participation financière des membres bénéficiaires et territoriaux à cette date. Sur résolution du conseil d'administration, le fonds doit être investi dans des projets stratégiques d'acquisition ou de construction d'infrastructures. Le solde du fonds porte intérêt au taux établi par la banque sur son compte courant et au taux du dépôt à terme, le cas échéant.

Au 31 décembre 2025, le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant de 534 904 \$ à la mise en service de la réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile (RIUSC). Le fonds affecté à la RIUSC a été constitué afin de soutenir le développement d'une réserve d'urgence. Ce fonds est destiné à financer les activités nécessaires à la mise en place et au maintien d'une équipe prête à intervenir en cas de sinistre, notamment le développement du programme, la formation des membres ainsi que leur préparation physique. Les sommes affectées à ce fonds sont réservées exclusivement à ces fins et financés par le ministère de la Sécurité Publique. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. ENGAGEMENTS

Baux

L'Organisme s'est engagé par baux jusqu'en 2034 pour la location d'aéronefs, de terrains, de locaux, d'un immeuble, d'équipements et de matériel roulant. Le solde des engagements suivant ces baux, incluant l'estimation des charges communes, s'établit à 75 319 353 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

| | |
|--------|---------------|
| 2026 - | 18 050 628 \$ |
| 2027 - | 13 732 367 \$ |
| 2028 - | 9 168 777 \$ |
| 2029 - | 7 196 400 \$ |
| 2030 - | 5 217 400 \$ |

De plus, l'Organisme participe à la gestion du Service aérien gouvernemental par le comité de liaison. Les excédents ou les déficits de l'opération des avions-citernes sont assumés par l'Organisme.

14. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Organisme réalise 74 % (2024 - 79 %) de ses revenus auprès du ministère de la Sécurité publique (2024 - ministère des Ressources naturelles et des Forêts).

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

Au 31 décembre 2025, le passif financier net libellé en devises et converti en dollars canadiens représente 1 707 587 \$ (2024 - 3 345 412 \$).

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances, de l'encaisse et des placements réservés.

L'Organisme est exposé au risque de crédit en raison du fait qu'il consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Au 31 décembre 2025, environ 53 % (2024 - 47 %) des cotisations sont à recevoir de deux clients (2024 - deux clients), dont 21 % (2024 - 0 %) du gouvernement de l'Ontario et 32 % (2024 - 0 %) du Service des feux de forêt du Manitoba.

De plus, l'Organisme fait affaire avec des institutions financières reconnues à l'égard de son encaisse et de ses placements réservés.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait aux créanciers et aux obligations découlant de contrats de location-acquisition.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

A - COTISATIONS DES MEMBRES

| | 2025 | | | | |
|--------------------------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|--|---------------|
| | Générale | Financement CL-415 | Sous-total | Suppression intensive et tampon | Total |
| Ministère de la Sécurité publique | 41 959 309 \$ | 3 859 375 \$ | 45 818 684 \$ | 49 438 341 \$ | 95 257 025 \$ |

| | 2024 | | | | |
|---|-----------------|-------------------------------|-------------------|--|----------------|
| | Générale | Financement CL-415 | Sous-total | Suppression intensive et tampon | Total |
| Ministère des Ressources naturelles et des Forêts | 41 049 059 \$ | 4 769 625 \$ | 45 818 684 \$ | 69 827 516 \$ | 115 646 200 \$ |

Outre les charges de suppression, la cotisation de suppression finance le remboursement de l'immeuble et de l'équipement de suppression loués en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

B - FACTURATION À DES TIERS - ENTENTES LIÉES À LA MISSION

| | Québec | Hors Québec | Total | Total |
|-----------------------------------|------------------|-------------|------------------|-------------------|
| Zone nordique | | | | |
| Services autochtones Canada | | | | |
| Présuppression | 1 291 042 \$ | - \$ | 1 291 042 \$ | 1 155 588 \$ |
| Suppression | 49 613 | - | 49 613 | 396 965 |
| Hydro-Québec | | | | |
| Présuppression | 1 291 042 | - | 1 291 042 | 1 155 588 |
| Suppression | 440 046 | - | 440 046 | 4 173 567 |
| Ministère de la Sécurité publique | | | | |
| Présuppression | 1 122 645 | - | 1 122 645 | 1 155 588 |
| Suppression | 46 315 | - | 46 315 | 3 230 740 |
| Rio Tinto / IOC | | | | |
| Suppression | 169 088 | - | 169 088 | - |
| | 4 409 791 | - | 4 409 791 | 11 268 036 |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

B - FACTURATION À DES TIERS - ENTENTES LIÉES À LA MISSION (suite)

| | Québec | Hors Québec | Total | Total |
|--|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Zone intensive et tampon | | | | |
| Ministère de la Sécurité publique | | | | |
| Présuppression Îles-de-la-Madeleine | 9 214 | - | 9 214 | 17 122 |
| Présuppression Anticosti | 262 637 | - | 262 637 | 301 292 |
| Suppression Anticosti | - | - | - | 74 349 |
| Suppression | 54 178 | - | 54 178 | 158 190 |
| Canadien National | | | | |
| Suppression | 21 176 | - | 21 176 | 12 618 |
| Canadian Interagency Forest Fire Center | | | | |
| Suppression | - | 10 205 | 10 205 | - |
| Chemin de fer de la Gaspésie | | | | |
| Suppression | - | - | - | 5 102 |
| Hydro-Québec | | | | |
| Suppression | - | - | - | 232 674 |
| Gouvernement du Nouveau-Brunswick | | | | |
| Suppression | - | 247 815 | 247 815 | - |
| Gouvernement du Yukon | | | | |
| Suppression | - | 15 520 | 15 520 | - |
| Ministère des Finances du gouvernement de la Saskatchewan | | | | |
| Suppression | - | 3 524 101 | 3 524 101 | - |
| Ministère des Finances et du Conseil du Trésor de la Nouvelle-Écosse | | | | |
| Suppression | - | 1 012 583 | 1 012 583 | - |
| Ville de Mirabel | | | | |
| Suppression | 60 342 | - | 60 342 | - |
| Gouvernement de l'Alberta | | | | |
| Suppression | - | 961 536 | 961 536 | 1 570 471 |
| Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest | | | | |
| Suppression | - | - | - | 21 666 |
| Gouvernement de la Colombie-Britannique | | | | |
| Suppression | - | 224 301 | 224 301 | 1 214 245 |
| Gouvernement de l'Ontario | | | | |
| Suppression | - | 1 992 310 | 1 992 310 | 133 499 |
| Gouvernement du Manitoba | | | | |
| Suppression | - | 5 190 958 | 5 190 958 | 277 407 |
| State of Connecticut | | | | |
| Suppression | - | - | - | 382 955 |
| Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador | | | | |
| Suppression | - | 1 293 068 | 1 293 068 | 43 781 |
| | 407 547 | 14 472 397 | 14 879 944 | 4 445 371 |
| | 4 817 338 \$ | 14 472 397 \$ | 19 289 735 \$ | 15 713 407 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

C - ATTÉNUATION DES RISQUES

| | | |
|---|---------------------|-------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 1 401 809 \$ | 792 263 \$ |
| Déplacements et communications | 67 847 | 71 967 |
| Équipements, fournitures et entretien | 9 629 | 18 902 |
| Loyers, aéronefs et autres | 189 370 | 57 735 |
| Services professionnels et administratifs | 9 109 | 9 735 |
| | 1 677 764 \$ | 950 602 \$ |

D - PRÉVENTION ET INFORMATION

| | | |
|---|---------------------|---------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 862 524 \$ | 761 649 \$ |
| Déplacements et communications | 2 009 572 | 2 340 055 |
| Équipements, fournitures et entretien | 288 542 | 114 216 |
| Loyers, aéronefs et autres | 9 024 | 2 308 |
| Services professionnels et administratifs | 114 898 | 553 197 |
| | 3 284 560 \$ | 3 771 425 \$ |

E - PRÉSUPPRESSION

| | | |
|---|----------------------|----------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 33 198 268 \$ | 29 065 674 \$ |
| Avions-citernes - frais d'opérations | 10 080 208 | 8 547 063 |
| Avions-citernes - frais de financement | 3 859 377 | 4 769 622 |
| Avions-citernes - frais de modernisation de l'avionique des CL-415 | 11 387 356 | - |
| Déplacements et communications | 1 434 564 | 1 230 724 |
| Équipements, fournitures et entretien | 5 296 402 | 7 632 714 |
| Intérêts sur emprunts et obligations découlant de contrats de location-acquisition | 202 843 | 143 462 |
| Loyers, aéronefs et autres | 11 510 709 | 11 122 951 |
| Services professionnels et administratifs | 2 570 408 | 1 870 817 |
| Amortissement des immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | 2 759 921 | 2 064 736 |
| | 82 300 056 \$ | 66 447 763 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

F - DÉTECTION

| | | |
|---|--------------|--------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 598 335 \$ | 442 833 \$ |
| Déplacements et communications | 73 082 | 63 635 |
| Équipements, fournitures et entretien | 2 719 | 6 495 |
| Loyers, aéronefs et autres | 2 968 479 | 2 943 687 |
| Services professionnels et administratifs | 110 948 | 3 585 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 753 563 \$ | 3 460 235 \$ |

G - ADMINISTRATION

| | | |
|--|---------------|---------------|
| Services professionnels et administratifs | 1 467 477 \$ | 1 841 090 \$ |
| Créances douteuses (recouvrées) | (23 067) | 116 952 |
| Déplacements et communications | 597 284 | 434 605 |
| Écart entre la charge de retraite et les cotisations versées | 525 952 | 499 658 |
| Équipements, fournitures et entretien | 739 781 | 864 062 |
| Loyers, aéronefs et autres | 44 276 | 300 648 |
| Salaires, vacances et charges sociales | 6 706 764 | 6 107 164 |
| Amortissement des immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | 450 545 | 338 969 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 10 509 012 \$ | 10 503 148 \$ |

H - RIUSC

| | | |
|---|------------|-------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 161 971 \$ | - \$ |
| Déplacements et communications | 5 482 | - |
| Équipements, fournitures et entretien | 259 | - |
| Services professionnels et administratifs | 157 142 | - |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 324 854 \$ | - \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

I - CHARGES DE SUPPRESSION

| | 2025 | | |
|---|---|--|----------------------|
| | Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations | Charges supplé- mentaires | Total |
| Salaires, vacances et charges sociales | 1 021 372 \$ | 5 638 367 \$ | 6 659 739 \$ |
| Avions-citernes | - | 20 480 252 | 20 480 252 |
| Contractuels, municipalités, compagnies et hors province | - | 5 851 165 | 5 851 165 |
| Déplacements et communications | - | 68 546 | 68 546 |
| Équipements, fournitures et entretien | 2 683 155 | 2 823 372 | 5 506 527 |
| Loyers, aéronefs et autres | 1 397 872 | 9 251 777 | 10 649 649 |
| Services professionnels et administratifs | - | 260 290 | 260 290 |
| | 5 102 399 \$ | 44 373 769 \$ | 49 476 168 \$ |
| | 2024 | | |
| | Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations | Charges supplé- mentaires | Total |
| Salaires, vacances et charges sociales | 1 229 681 \$ | 8 488 697 \$ | 9 718 378 \$ |
| Avions-citernes | - | 21 092 770 | 21 092 770 |
| Contractuels, municipalités, compagnies et hors province | - | 6 717 213 | 6 717 213 |
| Équipements, fournitures et entretien | 2 747 154 | 10 322 492 | 13 069 646 |
| Loyers, aéronefs et autres | 4 601 298 | 14 888 560 | 19 489 858 |
| | 8 578 133 \$ | 61 509 732 \$ | 70 087 865 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)


ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

J - CHARGES LIÉES À LA PRESTATION D'AUTRES SERVICES LIÉS À LA MISSION

| | 2025 | | |
|---|---|--|----------------------|
| | Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations | Charges supplé- mentaires | Total |
| Salaires, vacances et charges sociales | 2 372 291 \$ | 6 727 934 \$ | 9 100 225 \$ |
| Avions-citernes | 175 148 | 94 473 | 269 621 |
| Contractuels, municipalités, compagnies et hors province | - | 868 904 | 868 904 |
| Déplacements et communications | - | 435 131 | 435 131 |
| Équipements, fournitures et entretien | 43 589 | 786 187 | 829 776 |
| Loyers, aéronefs et autres | 2 028 458 | 4 378 280 | 6 406 738 |
| Services professionnels et administratifs | 211 922 | 143 883 | 355 805 |
| | 4 831 408 \$ | 13 434 792 \$ | 18 266 200 \$ |
| | | | 2024 |
| | Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations | Charges supplé- mentaires | Total |
| Salaires, vacances et charges sociales | 1 441 999 \$ | 3 459 252 \$ | 4 901 251 \$ |
| Avions-citernes | 1 027 645 | 616 953 | 1 644 598 |
| Contractuels, municipalités, compagnies et hors province | - | 391 482 | 391 482 |
| Déplacements et communications | - | 795 340 | 795 340 |
| Équipements, fournitures et entretien | 821 029 | 199 078 | 1 020 107 |
| Loyers, aéronefs et autres | 895 985 | 3 387 522 | 4 283 507 |
| Services professionnels et administratifs | 184 931 | 124 704 | 309 635 |
| | 4 371 589 \$ | 8 974 331 \$ | 13 345 920 \$ |

SANTÉ ET SÉCURITÉ



Nous devons évoluer dans un environnement de travail sain et sécuritaire. Gestionnaires, employés et partenaires sont tous engagés dans le maintien de notre intégrité physique et psychologique. C'est une responsabilité individuelle et collective.

VALEURS

ESPRIT D'ÉQUIPE



Nous valorisons la réussite collective. Nous démontrons de l'ouverture et de l'écoute pour accueillir les idées et opinions des autres. Nous nous rallions aux décisions prises par l'équipe et nous nous engageons dans la réussite de celles-ci. Nous sommes empreints d'un esprit de collaboration, car chaque membre de l'équipe joue un rôle important.



715, 7^e rue de l'Aéroport
Québec (Québec) G2G 2S7

T: 418 871-3341
C: courrier@sopfeu.qc.ca
W: sopfeu.qc.ca



SOPFEU